



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 4 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prévention des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid Déclenchement du niveau de veille saisonnière

Comme chaque année le niveau « veille » du plan grand froid est activé depuis le 1^{er} novembre. Il vise à prévenir et à gérer les impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid.

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques qui peuvent être dommageables pour la santé (gelures, hypothermies, crises d'asthme, angines de poitrine, infections broncho-pulmonaires...).

En cas de vague de froid :

Limitez les activités extérieures si vous faites partie des personnes à risques (personnes âgées, malades.... nourrissons, enfants...)

Limitez les efforts physiques même si vous êtes en bonne santé

Habillez vous très chaudement : pensez à vous couvrir la tête et à vous munir d'une écharpe pour couvrir le bas du visage et particulièrement la bouche

A la maison :

Une des conséquences indirectes du froid est le risque accru d'intoxication par le monoxyde de carbone, première cause de mortalité par toxique en France :

Assurez vous du bon fonctionnement des ventilations et des appareils de chauffage.

Ne Faites pas surchauffer les poêles à bois ni les chauffages d'appoint en raison des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.

En cas d'utilisation, installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ils ne doivent jamais être placés à l'intérieur

Ne surchauffez pas votre logement, mais chauffez normalement en vous assurant de sa bonne ventilations

Pensez également à prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées ou handicapées et/ou isolées de votre voisinage et entourage. Enfin, n'hésitez pas à appeler le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue.

Pour en savoir plus :

<http://www.sante.gouv.fr>